



DÉCLARATION LIMINAIRE CDAS DU 5 DÉCEMBRE 2025

Alors que nous fêtons cette année les 80 ans de la Sécurité Sociale, les budgets des gouvernements successifs font peser de graves menaces sur les conquêtes sociales gagnées depuis 1945.

Toutes les politiques successives ont permis le désengagement des employeurs dans le financement de la sécurité sociale.

La dernière preuve en date concerne notre protection sociale complémentaire de santé avec le marché public attribué à une start up spéculative à fonds privés ainsi qu'une prévoyance composée d'une mutuelle et d'un groupe privé.

Le budget alloué à l'action sociale pour 2026 n'est pas encore connu mais nous émettons des inquiétudes quant à son montant. Le budget de l'action sociale 2025 ayant été diminué, nous espérons que celui de 2026 ne sera pas encore amputé. Cette restriction ainsi que les hausses de prix des prestataires obligent à travailler sur un budget trop limité. Par conséquent, cela nous contraint à prévoir moins d'actions au bénéfice des actifs et des retraités.

Dans un contexte économique de baisse du pouvoir d'achat, de blocage du point d'indice, de perte de la GIPA (Garantie Indemnitaire de Pouvoir d'Achat), les agentes et agents ont de plus en plus besoin de l'action sociale ministérielle. Ses prestations ne relèvent pas du superflu, mais elles répondent à une nécessité. Aller vers une restriction de celles-ci, c'est contraire à la réalité des besoins sociaux.

La CGT Finances Publiques 47 dénonce la décision du ministère de la Fonction publique d'exclure, de nouveau, les agents retraités de l'État du droit aux chèques vacances à compter du 23/07/2025 malgré l'opposition réitérée de l'ensemble des représentants du personnel.

Confisquer du pouvoir d'achat aux plus défavorisés, c'est malheureusement significatif des politiques sociales des gouvernements de Macron.

Concernant l'action sociale ministérielle, la CGT, qui n'était pas d'accord avec la création de la Fédération de l'action sociale des Finances (FASF), constate que derrière l'objectif de rendre plus visible l'action sociale du ministère et d'améliorer sa notoriété, la réalité est celle d'une diminution du niveau des prestations, au prétexte de contraintes budgétaires. Concernant les Vacances enfants, lors de l'assemblée générale d'ASF vacances du 25 juin, le ministère a remis en cause les bases fondatrices de nos colonies : durée des séjours, limitation des distances, dégressivité pour les fratries et augmentation significative des tarifs.

La CGT Finances s'oppose fermement aux hausses des tarifs proposées pour 2026 par l'action sociale Finances (ASF), supérieure à l'inflation : de 4 % sur les tarifs des résidences ASFV, de 10 euros sur le coût de gestion des locations prestataires.

La CGT Finances dénonce la décision du ministère de diminuer le nombre de séjours pour enfants puisqu'en 2026, il n'y aura plus que 16 séjours de 18 jours, un aller-retour en métropole pour les séjours colos des ultramarins et que les séjours de printemps à l'étranger seront supprimés ce qui constitue une régression organisée au moyen du grignotage du budget de l'action sociale.

Dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat, la CGT Finances revendique une action sociale à la hauteur des besoins de tous (actifs mais également retraités). Pour cela, le budget de l'action sociale doit être calculé, a minima, sur 3 % de la masse salariale des actifs et sur 3 % des pensions des retraités sans aucune réserve. Pour permettre à tous les agents des Finances :

- de développer le droit aux vacances ;
- de pouvoir se loger dignement ;
- d'accéder à la culture, aux sports, aux loisirs ;
- d'accéder à une restauration de qualité ;
- d'augmenter la valeur faciale des titres restaurant avec une participation accrue de l'employeur ;
- d'augmenter l'aide à la parentalité ;
- de répondre aux demandes de prêts et d'aide des agents en difficultés.

Concernant notre département et la restauration :

- la convention avec le restaurant « L'Aubade » a été reconduite, pouvez-vous nous préciser le tarif prévu par la convention pour les agents extérieurs à l'Agenais (15 euros tarif du menu Finances ou 21 euros tarif public) ?
- plus de subvention aux petites structures de restauration qui ne sont pas en difficulté. Nous voulons parler de Villeneuve sur Lot. Soit. Mais sans subvention à l'avenir, la structure ne va pas tenir bien longtemps.

La CGT sera toujours présente aux côtés des agents et continuera à faire des propositions pour améliorer l'action sociale en faveur des actifs, des enfants et des retraités.